

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du jeudi 1^{er} décembre 2022

Date de convocation : 23/11/2022

Nombre de présents : 21

Nombre d'absents excusés : 8

Etaient présents : M. Uteza, Principal, , Mme Vidal, Gestionnaire, M. Pellissier, Directeur adjoint SEGPA, Mme Grange, CPE, M. Bouchaïba, M. Fabre, M. Cathala, M. Bonnet, M. Coste Romain, Mme Roland, Mme Carratié, M, Mme Romatico (pour les personnels administratifs et d'entretien), Mmes Sébire,, Mme Barre, Mme Loizeau, Mme Rey, M. Thomasset (pour les parents d'élèves), Mme Lopez, Mme Thomasset et M. Torrès (pour les élèves).

Excusés : Mme Rozanes, Mme Debuire (suppléée par M. Laleque) , Mme Lallemand, Mme Maurel,

17h34 ouverture du CA .

Ordre du jour :

M. UTEZA, Principal et président du conseil, présente l'ordre du jour à savoir :

- Adoption du P.V. du dernier C.A.,
- budget 2023,
- Questions financières,
- Questions diverses.

RUBRIQUE 1. : Adoption du PV du CA précédent (du 10/11/2022)

Mme CARRATIE est désignée comme secrétaire et le procès-verbal du CA précédent est approuvé à l'unanimité

Votants	Pour	Contre	Abstention	Nul
20	20	0	0	0

Arrivée de Monsieur Cathala.

RUBRIQUE 2. BUDGET 2023

Madame VIDAL, gestionnaire, présente le budget.

Une question d'un professeur est posée sur l'évolution des prix de l'énergie qui risque de peser lourdement sur les finances du collège.

Madame Vidal fait état d'une réunion à laquelle elle a participé au département avec le chef d'établissement. La collectivité n'a pas d'inquiétude jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours pour faire face à l'augmentation du gaz et de l'électricité. Au-delà, il n'y a pas pour l'heure de visibilité...

Il avait été évoqué au conseil d'administration précédent une fuite d'eau qui engendre un surcoût en cette fin d'exercice. L'adjointe gestionnaire dit manquer de recul à ce jour au niveau des relevés des différents compteurs (réalisés désormais tous les mois depuis septembre). La collectivité contactée à ce sujet approuve cette démarche d'investigation et l'agent de maintenance du collège n'a pas repéré pour le moment de fuite sur les différents réseaux,

Madame Vidal précise également (cf. documents envoyés et commentés) qu'il est nécessaire de prélever sur fond de roulement la somme de 13 029.32 euros pour équilibrer le budget (dépenses/recettes).

Ce budget est adopté à l'unanimité

Votants	Pour	Contre	Abstention	Nul
21	21	0	0	0

RUBRIQUE 3. : questions financières

Admission en non-valeur :

Dépenses : 80,00€ dette 2020-2021
127,60€ dette 2021-2022
113,20€ dette 2020-2021
106,40€ dette 2020-2021
125,40€ dette 2020-2021

Votants	Pour	Contre	Abstention	Nul
21	21	0	0	0

RUBRIQUE 4. : questions diverses

Les parents veulent savoir s'il reste des places vacantes dans les différents voyages scolaires prévus (3 au total) et surtout comment les familles en auront connaissance.

Le principal répond que les trois séjours sont complets, des listes complémentaires sont établies en fonction du projet : pour exemple concernant l'Italie ce voyage est ouvert pour le moment aux seuls élèves latinistes. Les professeurs responsables communiquent directement avec les élèves et les familles concernés.

Les parents d'élèves demandent que soient mises les options possibles au collège, sur PRONOTE en fin d'année scolaire, en plus du document officiel distribué en classe.

Le principal échangera sur ce point avec Madame Rozanès afin de multiplier l'information. Une élève indique qu'il serait judicieux de préciser également les incompatibilités d'options au collège (par exemple l'option arts plastiques avec l'allemand). Le principal répond que l'imprimé « options » a été revu l'année dernière et prend en compte ces éléments.

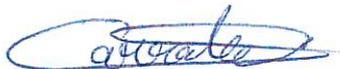
Une question des parents d'élèves sur le bal de promotion et la fête du collège. Le bal de promo est maintenu a priori pour les 4èmes et les 3èmes (après le DNB), une idée a émergé récemment pour organiser à destination des élèves de 6ème et 5ème une « fête de fin d'année » une demi-journée ou une journée, par exemple sur un jour de révision des élèves de 3ème. Si une journée festive était organisée, le chef d'établissement précise qu'il faudrait des

contenus à définir (équipes du collège et parents d'élèves). Cela en tout cas est envisageable.

Monsieur le principal constate que l'ordre du jour est épuisé, il lève la séance à 18h35.

Procès-verbal fait à Sérignan, le 2 décembre 2022

La secrétaire de séance



P. CARRATIE

Le président du Conseil d'administration

Emmanuel UTEZA *Principal*

